



Extraits de la séance du Conseil communal du 7 août 2018

PROJET INCUBE – DEMANDE PARKING GRENON DU 20-25.09.2018

Ce projet est innovant et il contribuera parmi d'autres démarches à positionner Crans-Montana comme destination incontournable pour le développement économique via les nouvelles technologies.

L'ACCM est officiellement sponsor de la démarche.

Le Conseil communal réserve la moitié Est du parking situé au Nord du lac Grenon et accorde le soutien logistique nécessaire.

ESQUISSE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL CRANS-MONTANA

La destination touristique de Crans-Montana cherche à structurer et à développer son agriculture dans toute la région du Haut-Plateau. Les 3 communes soutiennent le projet qui a pour objectifs :

- Maintien durable et valorisation économique de l'exploitation des terres agricoles (infrastructures, transmission, ...).
- Valorisation des potentiels économiques (agritourisme par exemple) et écologique (intérêt public, réseaux, accès, paysage, ...)
- Organisation de l'agriculture en collaboration avec d'autres secteurs d'activité pour en améliorer l'efficacité et l'efficacé.

Le projet a été adressé à l'Office fédéral de l'agriculture pour prise de position.

REGLEMENT GESTION DES DECHETS – ABROGATION D'ANCIENS REGLEMENTS

Suite à l'homologation du Règlement gestion des déchets, le Conseil communal prononce l'abrogation des règlements des anciennes communes suivants :

- Règlement décharge et voirie - Randogne
- Règlement communal relatif au service de la voirie - Randogne
- Tarifs concernant le service de voirie - Montana

Les règlements des anciennes communes de Chermignon et Mollens restent en vigueur. Ils portent à la fois sur la gestion des déchets et sur d'autres domaines